



ASPTT DIJON – Pétanque

Comptes-rendus des Assemblées Générales.

03 Janvier 2025

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 05 Décembre 2025

Les ordres du jour ont été :

- L'ajustement des membres du Bureau.
- Le rapport moral 2025.
- Le bilan sportif 2025.
- Le rapport financier 2025.
- Les manifestations 2025.
- Les manifestations 2026.
- Les questions diverses.

L'Assemblée Générale de la section pétanque de l'ASPTT DIJON est ouverte avec la présence de 28 adhérents. Monsieur Denis BORGEOT, président général de l'ASPTT Dijon Omnisports, s'est excusé de ne pas pouvoir participer à notre Assemblée Générale.

➤ L'ajustement des membres du Bureau :

Du fait de la récente démission de notre trésorier Didier EDOUARD, de notre secrétaire adjointe Ghislaine PELAY la saison dernière, nous avons décidé de compléter notre Bureau de plusieurs nouveaux membres. De ce fait, nous accueillons avec plaisir messieurs Patrick DIGONNET et Daniel BAUMANN au sein du bureau en tant que membres. Aucune autre personne n'a manifesté son souhait d'intégrer le Bureau malgré un dernier appel.

En fin d'Assemblée Générale, les membres présents du bureau se sont réunis afin responsabiliser un membre au poste de Trésorier Général. Tous frileux, un moment de silence a découlé sur la candidature de Mauricette GOURDAN FROMENTEL qui a été acceptée à l'unanimité des membres présents.

➤ Le rapport moral :

Cette année, le nombre d'adhérentes et d'adhérents est de 51 licenciés contre 50 pour la saison précédente, soit à l'équilibre :

8 féminines dont 7 vétérans	soit équivalent
8 seniors masculins	soit -3
35 vétérans masculins	soit +4

Nous pouvons facilement nous apercevoir que la moyenne d'âge a augmenté par le départ de 3 seniors sans aucune arrivée dans cette catégorie.

Cette évolution au vieillissement se ressent également dans la majorité des clubs de Côte d'Or. Il serait donc très important dans les années à venir d'intégrer des jeunes, d'où l'importance d'accueillir à l'entraînement toutes personnes qui pourraient avoir l'envie de nous rejoindre.

La fréquentation aux entraînements s'est réduite cette année. La multiplication des concours vétérans en quatre parties est sans doute la grande responsable à cela. Quand on a joué un concours en semaine le mardi ou le jeudi, voir les deux sur certaines semaines, la motivation et l'énergie se retrouvent impactées pour venir au club les jours d'entraînement, qui pour rappel sont toujours les lundis, mercredis et vendredis.

Notre Président Joël CHIRADE a reçu le démission de notre Trésorier général Didier EDOUARD pour des raisons personnelles.

"Je tiens à le remercier pour sa participation au sein du club pendant ces dernières années qui nous a été précieuse." (mots du président à son égard). Il est évident que les autres membres du Bureau sont associés à ces remerciements.

La place de Trésorier est donc vacante le bureau délibérera en fin d'Assemblée Générale afin de nommer un nouveau Trésorier, ce qui est une obligation (la suite est rédigée ci-dessus dans l'ordre "Ajustement des membres du Bureau").

Cette saison, nous avons encore eu des problèmes avec le barnum à cause de forts vents. En effet notre seul emplacement pour le monter est en plein courants d'air et les vents intenses se font un plaisir de réduire notre barnum en "petits bois". Il est grand temps de le remplacer et surtout de le démonter après chaque manifestation.

Aux dernières nouvelles du Comité de Côte d'Or de Pétanque et de Jeu Provençal, il en ressort les informations suivantes :

Nicolas RATEAU est nommé président de celui-ci. Il est également arbitre national.

Les Championnats des Clubs Open ne seront plus joués sur deux week-ends en Octobre 2026 mais en quatre dimanches répartis sur Juin et Juillet 2026. Cela va poser un nouveau problème avec les adhérents qui partiront se ressourcer en vacances pendant cette période. Ce problème devra être surmontable à condition que chacun préviennent les

différents capitaines dans un délai acceptable.

Les tarifs de mutations se voient changés à la hausse.

Ils sont dorénavant liés au classement individuel de chaque joueuse ou joueur, à savoir 35€ pour les "Non classé" et "Promotion", 60€ pour les "Honneurs" et 110€ pour les "Elites".

➤ Le bilan sportif 2025 :

Les remerciements à Jean LAPICHE qui a préparé ce bilan sportif avec tous les renseignements qu'il collecte sur le site du club et qu'il continu de gérer à merveilles.

Compétitions officielles :

Pour les Championnats de Côte d'Or, 37 équipes (-20) ont été engagées soit 80 joueurs (ses) (-45) pour lesquels les meilleurs résultats ont été :

- Individuel Féminin : Mauricette GOURDAN-FROMENTEL 1/2 finaliste.
- Triplette Promotion : Florian DERBAL, Alain VICENS, Jean LAPICHE 1/4 de finaliste.
- Triplette Vétéans : Joël CHIRADE, Didier BOSSON, Tony RUTIGLIANO 1/8 de finaliste.

Pour les Championnats Des Clubs, nous avons inscrit 4 équipes (+1) en CDC Vétérans , 3 équipes (+1) en CDC Open mais aucune équipe en CDC Senior Féminin (l'équipe sous forme d'entente de la saison dernière n'a pas été d'un franc succès).

- Vétérans Elite (Equipe 1) : 7^è place.
- Vétérans Division 1 (Equipe 2) : 8^è place, relégation en Division 2.
- Vétérans Division 2 (Equipe 3) : 4^è place.
- Vétérans Division 2 (Equipe 4) : 5^è place.
- Open Division 1 (Equipe 1) : 4^è place.
- Open Division 2 (Equipe 2) : 7^è place, probable relégation en Division 3.
- Open Division 3 (Equipe 3) : 4^è place.

Pour les Coupe de France et Coupe de Côte d'Or, le parcours a été encore meilleur que la saison dernière (1/2 finaliste de la Coupe de Côte d'Or) :

- Coupe de France : Elimination au 1^{er} tour.
- Coupe de Côte d'Or : Finaliste.

En complément de ce qui a été énoncé lors de cette Assemblée Générale, un résultat est passé entre gouttes. C'est donc sous une certaine pression que je me permet de rappeler que notre équipe composée de Bruno Py, Patrick DIGONNET et Emmanuel DULIO a été finaliste du concours B lors de notre Challenge Officiel Vétéran René MALLE.

Concours ASPTT non officiels :

- Concours d’Ouverture : 1^{er} Patrick DIGONNET (ASPTT).
2^è Philippe MERCIER (ASPTT).
3^è Tony RUTIGLIANO (ASPTT).
4^è Muriel CHIRADE (ASPTT), meilleure féminine.
5^è Mauricette GOURDAN-FROMENTEL (ASPTT).
- Challenge David & René : 1^{er} Damien TARTERET (ASPTT).
2^è Rémy.
3^è Hervé.
4^è Alain BAUMANN.
5^è Patrick SAUVRY (ASPTT).
6^è Annie, meilleure féminine.
- Concours de Fermeture : Non organisé en cause du peu de réponses formulées et des conditions climatiques peu agréables.

Challenges Internes ASPTT :

- ChDP Individuel Open : 1^{er} Antoine BOUDAT.
2^è Joël CHIRADE.
3^è Sylvie BAUMANN.
4^è Jean LAPICHE.
- ChDP Individuel Féminin : 1^{ère} Sylvie BAUMANN.
2^è Christelle GRENON.
- Challenge de Points Open : 1^{er} Joël CHIRADE.
2^è Patrick BAUMANN.
3^è Jean LAPICHE.
4^è Véronique BESSON, meilleure féminine.
Jean LAPICHE, meilleur total (record de l’exercice).
- Challenge de Tirs Masc. : 1^{er} Enzo FERRETTI.
2^è Alain VICENS.
3^è Patrick SAUVRY.
4^è Antoine BOUDAT.
Enzo FERRETTI, meilleur total (record de l’exercice en interne).
- Challenge de Tirs Fem. : 1^{er} Christelle GRENON.
2^è Mauricette GOURDAN-FROMENTEL.
3^è Sylvie BAUMANN.
3^è Véronique BESSON.

- Tournois des Mardis : 1^{er} Antoine BOUDAT.
 2^è Patrick BAUMANN.
 3^è Sylvie BAUMANN.
 4^è Jean LAPICHE.
 5^è Véronique BESSON et Angélo DORIGO.

Challenges classement joueurs (ses) :

- Championnats Côte d'Or : 1^{er} Jean LAPICHE.
 2^è Joël CHIRADE.
 3^è Florian DERBAL.
 4^è Sébastien PAULIN.
 5^è Mauricette GOURDAN-FROMENTEL, meil. féminine.
- CDC Vétérans : 1^{er} Patrick BAUMANN.
 2^è Jean LAPICHE.
 3^è Mauricette GOURDAN-FROMENTEL, meil. féminine.
 4^è Véronique BESSON.
 5^è Daniel CHIRADE.
- CDC Open et Senior Fém : 1^{er} Joël CHIRADE.
 2^è Antoine BOUDAT.
 3^è Thierry SANTONA.
 4^è Tony RUTIGLIANO.
 4^è Alain VICENS.
 Mauricette GOURDAN-FROMENTEL, meilleure féminine.
- CDC "Global" : 1^{er} Joël CHIRADE.
 2^è Tony RUTIGLIANO.
 3^è Alain VICENS.
 4^è Mauricette GOURDAN-FROMENTEL, meilleure féminine.
 4^è Patrick BAUMANN.
- Vétérans au boulodrome : 1^{er} Daniel CHIRADE.
(au 18/11) 1^{er} Guy LHEUREUX.
 3^è Georges ROSSI.
 4^è Thierry SANTONA.
 5^è Joël CHIRADE.
 Mauricette GOURDAN-FROMENTEL, meilleure féminine.
- Challenge Points FFPJP : 1^{er} Mauricette GOURDAN-FROMENTEL, meil. féminine.
(au 31/08) 2^è Joël CHIRADE.
 2^è Antoine BOUDAT.
 2^è Florian DERBAL.
 2^è Jean LAPICHE.
 2^è Alain VICENS.

Le club remercie Jean LAPICHE qui a une nouvelle fois animé notre saison de pétanque par les challenges individuels Féminin et Open, les challenges de Tirs Féminin et Open et le challenge de Points Open. Suite au fort succès rencontré la saison dernière, il a renouvelé le challenge des Tournois des Mardis sur la période de Juillet et Août avec toujours la possibilité aux joueurs extérieurs de participer avec un licencié ASPTT.

Chaque lauréat de ces différents challenges ont reçu en récompenses un petit diplôme honorifique concocté par notre artiste Alain VICENS ainsi qu'un petit régal (petite bouteille ou boîte de chocolats).

En dehors des récompenses de ces challenges, un autre adhérent à été mis à l'honneur pour son dévouement à nous réussir ses repas dont il a le secret et qui sont à chaque fois un challenge qu'il parvient à relever à chaque. Il s'agit de Denis PINGAUD notre "cuistot" entre autres.

➤ **Le rapport financier 2025 :**

Suite à la démission de notre Trésorier, notre Président a pris la relève pour cet ordre. Un imprimé du bilan financier simplifié a été mis à disposition des adhérents présents à cette Assemblée. Celui-ci présente un aperçu des finances de la section. Ce bilan financier est très satisfaisant grâce aux francs succès du Challenge René MALLE Vétéran complet et aux concours organisés au boulodrome qui nous ont permis de battre nos records d'affluence sur chacun des deux concours (128 équipe le samedi et 90 le dimanche).

Le tarif pour la licence de la saison 2026 reste inchangé suite à la décision prise lors du congrès du Comité Départemental de Pétanque.

Pour nos adhérents, il se décompose comme suivant : 45€ pour la licence Fédérale, 30€ pour l'adhésion ASPTT, 8€ pour la licence ACCESS ASPTT soit un total de 83€. La section pétanque maintient sa participation à hauteur de 15€ par adhérents (es), ce qui ramène finalement à un total de 68€.

Pour la dernière année, les postiers et retraités de La Poste ont la possibilité d'un remboursement pour la licence ASPTT ACCESS ou PREMIUM.

Il est rappelé la possibilité d'avoir un visu des comptes détaillés sur demande lorsque ceux-ci seront définitifs courant le premier semestre 2026.

➤ **Les manifestations 2025 :**

Concours au boulodrome le 25 Janvier Triplette Senior (38 équipes)

Concours au boulodrome le 26 Janvier Triplette Mixte (48 équipes)

Concours d'ouverture le 12 Avril à l'ASPTT (29 joueurs (ses)).

Journées CDC Elite Vétérans J3 & J4 le 06 Mai (réception des 8 équipes avec les repas

du midi).

3^è Challenge René Malle le 27 Mai Triplette Vétérans 50% en poules à l'ASPTT, 64 équipes et complet (Vainqueur : Christian Besse, Pascal Rougeron, Bertrand Robelin). Challenge David Baumann et René Malle le 31 Mai (48 joueurs (ses)) (4 parties à la mêlée).

Coupe de Côte d'Or "Final Four" le 21 Septembre (réception des 4 équipes avec repas le midi).

Concours au boulodrome le 22 Novembre Triplette Senior (128 équipes).

Concours au boulodrome le 23 Novembre Triplette Mixte (90 équipes).

Les remerciements à tous les bénévoles (très nombreux) qui nous ont aidé lors de ces manifestations qui se sont toutes déroulées avec succès hormis les concours des 25 et 26 Janvier qui ont eu une très faible affluence et qui ont particulièrement déçus les bénévoles qui ont œuvrés pour ceux-ci.

➤ Les manifestations 2026 :

Concours d'ouverture réservé aux adhérents le 04 Avril à l'ASPTT.

National ASPTT du 07 au 10 Mai à Lorient.

Challenge René Malle (4^è édition) le 02 Juin, Triplette Vétérans 50% en poules, limité à 64 équipes à l'ASPTT.

Challenge David Baumann et René Malle le 13 Juin à l'ASPTT.

Concours Triplette Vétérans 4 parties le 16 Juin à l'ASPTT.

Concours Doublette Vétérans 4 parties le 27 Août à l'ASPTT.

Concours de fermeture réservé aux adhérents à une date non définie à l'ASPTT.

Concours Triplette Senior 40% le 28 Novembre au boulodrome.

Concours Triplette Mixte 30% le 29 Novembre au boulodrome.

➤ Les questions diverses :

Il a été mis en avant que la présence de joueurs extérieurs aux entraînements peut gêner certains adhérents qui regrettent un manque de participation à la vie du club et qui ne viennent pas renforcer notre effectif.

Notre président a rappeler que la section Pétanque de l'ASPTT à toujours laissé la porte ouverte aux joueurs extérieurs, qu'ils ont toujours été les bienvenus et qu'ils le resteront. Il faut même en ressortir quelque chose de positif, ils permettent de compléter les forces en présence, ils peuvent apporter une expérience de jeu et apporter une confrontation qui ne peut que faire progresser.

Notre président Joël CHIRADE clôture cette Assemblée Générale 2025 et convie l'ensemble des présents à un pot de l'amitié.

La soirée se conclue, pour ceux qui l'ont souhaité, par le retour de notre traditionnelle "choucroute dansante".

Elle n'a pas suscité une très grande affluence mais a été très réussie en tous points, une superbe ambiance sur fond de musique et quelques pas sur la piste.

Votre Secrétaire
Damien TARTERET